

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction  
de la gestion du personnel*

*Bureau du personnel officier*

**Arrêté du 6 juin 2018 modifiant l'affectation d'un officier commissionné  
servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1815686A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4132-10 ;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2013 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 19 janvier 2016 maintenant dans un grade et dans un emploi un officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2017 conférant un grade et maintenant dans un emploi un officier commissionné servant au titre de l'article L. 4132-10 du code de la défense,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Mme Caroline Cunisset (NIGEND : 354611 – NLS : 8146414 – NID : 0051054016) est affectée dans l'emploi de psychologue clinicienne, conseillère technique régionale, au sein de la région de gendarmerie de Normandie, groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime à Rouen (76).

L'intéressée reste rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juin 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD